



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2023

**Délibération n°2023-25 : Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention portant autorisation de raccordement de la Commune pour le Cabinet médical à des réseaux en propriété privée**

L'an deux mille vingt-trois, 11 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 6 mai 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 11	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Eric MORISSET Marianne PERDRIJAT, Hélène LEVERNIEUX, Nicolas RICHARD		
Représentés :	Alain SCHMITT donne pouvoir à M. PAIN, Taoues COLL donne pouvoir à Mme LEMARIE, Olivier MUSY donne pouvoir à Mme LEVERNIEUX, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Marie GALANO donne pouvoir à M. le Maire		
Absents :	Dominique DUMAS, Fabrice NOURY Marie MAERTENS		
Secrétaire :	Eric MORISSET		

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention portant autorisation de raccordement de la Commune pour le Cabinet médical à des réseaux en propriété privée

Considérant la nécessité, pour les infirmiers de la Maison médicale de la Commune, d'avoir accès à l'eau potable dans leur nouveau cabinet, et que les réseaux nécessaires au raccordement en eau potable et en assainissement se situent chez un propriétaire privé,

Sur présentation du rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article unique : approuve la convention portant autorisation de raccordement de la Commune pour le Cabinet médical à des réseaux en propriété privée eu autorise M. le Maire à la signer.



Bernard GLEIZE

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture  
081-219106358-20230511-2023\_25-DE  
Date de télétransmission : 16/05/2023  
Date de réception préfecture : 16/05/2023